



DEL 24-040

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRES L'ÉVEQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 22 mai 2024

DATE D’AFFICHAGE

Le 22 mai 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 16

Votants : 26

L’an deux mille vingt quatre

Le vingt-huit mai à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Christian POIRIER, Alain GIBERGUES, Maryse BAYBAY, Benoît CHAUVIN, Denis MINIER, Pascale FEGER, Jean-Philippe GUYON, Sylvain BACHELEY, Stéphane DALIVOUST, Alain GUICHET, Sylvie LAUTRU, Marie CHEVALIER, Mickaël JUIGNE.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 31 mai 2024

et que la convocation au Conseil a été faite le : 22 mai 2024.

EXCUSÉS

Mélanie BOCQUENET (pouvoir à Christian POIRIER), Fanny PIRA (pouvoir à Maryse BAYBAY), Pierre CASTILLON (pouvoir à Jean-Philippe GUYON), Eric ANDRE (pouvoir à Alain GUICHET), Delphine FOUQUET (pouvoir à Nadine JOLU), Philippine DANGREAUX (pouvoir à Hakim ACHIBET), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY), Louis MASSARD (pouvoir à Sylvie LAUTRU), Jérôme DELISLE (pouvoir à Marie CHEVALIER), Philippe PAUMIER (pouvoir à Mickaël JUIGNE).

ABSENTS

Angélique PLANCHETTE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse BAYBAY

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF LOCAUX COMMERCIAUX 2023

Rapporteur : Damienne FLEURY

Le compte de gestion 2023 présenté par le receveur municipal a été soumis à l’approbation du Conseil Municipal (délibération n° 24-039).

La concordance des opérations passées sur l’exercice 2023 par le receveur et l’ordonnateur étant arrêtée. L’exécution du budget de l’exercice 2023 fait apparaître les montants suivants :

INVESTISSEMENT	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Recettes	229 938,67 €	254 279,46 €	
Dépenses	152 614,94 €	19 392,57 €	
Solde d’exécution reporté N-1	-77 323,73 €	0 €	
Besoin de financement		0 €	
Excédent de financement		234 886,89 €	0 €
FONCTIONNEMENT	PRÉVU	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Excédent antérieur reporté (Recette)	0 €		
Recettes	91 980,08 €	260 099,24 €	
Dépenses	91 980,08 €	244 705,78 €	
Excédent de l’exercice		15 393,46 €	
Résultat		15 393,46 €	-



DEL 24-040

Vous trouverez en annexe le compte administratif 2023, ainsi que le rapport de synthèse détaillé.

Madame le Maire quitte la salle du conseil municipal et ne prend pas part au vote.

Cette délibération ne fait l'objet d'aucune observation.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter le compte administratif 2023 pour le budget des locaux commerciaux.

VOTE

Votants : 24

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 30 mai 2024

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Madame Le Maire,
Damienne FLEURY

